



Qualiopi 

processus certifié

 REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

**Cabinet de conseil &
Organisme de formation**
spécialisé en
Sécurité Aquatique

CERTIFICAT B05865

ICPF atteste que

Monsieur QUENTIN DUQUESNOY - Sécur&O**NDA 84420412642 - SIREN 954034773**

3629 Route des Lyonnnes 42210 St Cyr-les-Vignes FR,

est certifié

**Au titre des catégories d'actions suivantes**

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 10/05/2023 au 09/05/2026 - Première émission le 10/05/2023

François GALINOU
Président

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org

**Programme de certification**

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr





SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

“
La sécurité
ne s'improvise pas.
Elle se conçoit,
s'organise et se pilote.





SOMMAIRE DU CATALOGUE

Innovations, Formations, Prestations & Extras

Conseil, Assistance & Management 6

| | |
|--|----|
| ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) - Sécurité Aquatique | 8 |
| RÉDACTION DU POSS - Surveillance, Sécurité, Secours | 9 |
| LE MANAGEMENT - Du risque, de la Sécurité et de l'Exploitation | 10 |
| ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS - Gestionnaires - Responsables - Direction | 11 |
| AUDIT DE SÉCURITÉ - De l'évaluation à la remédiation | 12 |
| MODÉLISATION 3D / VISITE VIRTUELLE - Recommandation de la Norme AFNOR NF S52-014 | 13 |
| AQUARESCUE VR® - La réalité virtuelle au service de la Surveillance | 14 |
| TRANSFORMEZ VOTRE POSS OU PROCÉDURES - En formation en ligne ludique & interactive | 15 |

Sécurité Aquatique 16

| | |
|---|----|
| LES FONDAMENTAUX SÉCURITAIRES - Général ou Sur-mesure | 18 |
| SURVEILLANCE AQUATIQUE - Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs | 19 |
| NORME AFNOR S52-014 - Les exigences en Surveillance et Sécurité | 21 |
| GESTION DE CRISE - Agir efficacement face aux situations exceptionnelles | 22 |
| EXERCICES & CAS PRATIQUES - Surveillance - Sauvetage - Secourisme - Gestion du POSS | 23 |
| INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES - BNSSA - BPJEPS AAN - CAEPMNS - FAC & CREPS – OF | 24 |
| HYGIÈNE & SÉCURITÉ - Les piscines et espaces aquatiques | 25 |
| NATATION SCOLAIRE - Conception, Sécurité, Encadrement | 26 |
| PRÉVENTION & SÉCURITÉ - Des espaces aquatiques Base de loisirs, Hôtel et Camping | 27 |

Les Formations en ligne 28

| | |
|---|----|
| LA E-FORMATION SECUREO - Nous Digitalisons sur-mesure le Contenu de votre Choix | 29 |
| LES BASES DE LA SÉCURITÉ AQUATIQUE | 30 |
| SURVEILLANCE AQUATIQUE - Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs | 31 |

Sécurité Incendie 32

| | |
|---|----|
| PREMIER TÉMOIN INCENDIE - Manipulation d'extincteurs | 36 |
| ÉQUIPER DE PREMIÈRE INTERVENTION - Coordination & Prévention | 37 |
| FORMATION & EXERCICES D'ÉVACUATION - Équipier ou Coordinateur | 38 |
| FORMATION EN VR ET RÉALITÉ AUGMENTÉE - Former autrement pour mieux réagir | 39 |

Prévention & Secours 40

| | |
|---|----|
| SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - Prévention & Secours | 44 |
| Maintien & Actualisation - Des compétences du SST (MAC SST) | 45 |

SÉCURITÉ AQUATIQUE

Anticiper, Organiser, Protéger



La Sécurité Aquatique : Essentielle & Indispensable !

La sécurité aquatique constitue aujourd’hui un enjeu majeur pour l’ensemble des établissements et espaces de baignade, qu’ils soient artificiels ou naturels, clos ou en accès libre, gratuits ou payants, publics ou privés. Piscines municipales ou privées, centres aquatiques, campings, bases de loisirs, plans d’eau aménagés, sites naturels ou zones littorales accueillent quotidiennement des publics variés, aux profils, usages et niveaux de pratique très hétérogènes.

Cette diversité, conjuguée à la nature même du milieu aquatique, génère des risques multiples : noyades, accidents corporels, situations de panique, surfréquentation saisonnière ou encore défaillances organisationnelles.

Dans ce contexte, la sécurité ne peut plus être envisagée comme une simple réponse ponctuelle ou une obligation administrative. Elle doit être pensée comme un système global, structuré et évolutif, au service de la protection des usagers, des agents et des exploitants. La sécurité aquatique ne s’improvise pas. Elle se conçoit, s’organise et se pilote.

Développer les compétences et une culture de la sécurité partagée

— Au-delà des obligations réglementaires, la sécurité aquatique repose avant tout sur une **organisation structurée et sur des acteurs compétents**, capables de **piloter la sécurité** au quotidien. Développer les compétences individuelles et collectives permet de renforcer la confiance des équipes, de fiabiliser les pratiques et d’améliorer durablement la performance opérationnelle des établissements.

SECUREO intervient également comme cabinet de conseil, en apportant une expertise stratégique et opérationnelle aux gestionnaires d’équipements. De l’assistance à maîtrise d’ouvrage à la rédaction du POSS, du management d’exploitation à l’évaluation globale des risques, **chaque accompagnement vise à optimiser l’organisation, clarifier les responsabilités et sécuriser les prises de décision**. Cette approche globale, associant conseil, organisation, management et formation, permet d’ancrer une véritable culture de la sécurité partagée, indispensable à la protection des usagers, à la montée en compétence des équipes et à la pérennité des structures.

Former pour prévenir et intervenir efficacement

— La formation constitue un pilier fondamental de la sécurité aquatique. **Essentielle, indispensable et obligatoire**, elle permet aux agents, sauveteurs, encadrants et responsables de structures de **maintenir et de développer leurs compétences**, tant sur le plan technique que comportemental.

La formation continue favorise la reconnaissance des situations à risque, l’application rigoureuse des procédures, l’utilisation maîtrisée des équipements et la capacité à intervenir rapidement en cas d’incident, où chaque seconde compte. Elle permet également d’intégrer les évolutions réglementaires, organisationnelles et technologiques, tout en s’adaptant aux spécificités des différents milieux de baignade.

Le 1er acteur de la Sécurité, C’EST VOUS ! Et notre engagement : VOUS DONNER LES MOYENS D’EXCELLER.



SAUVETEURS - LIFEGUARD

SÉCURITÉ AQUATIQUE

Des espaces de baignade aux enjeux multiples

Anticiper, organiser et protéger sur tous les milieux

Les espaces de baignade, qu'ils soient **artificiels ou naturels**, présentent des configurations, des usages et des contraintes très différents. Piscines et centres aquatiques, bases de loisirs, campings, hôtels, plans d'eau aménagés, lacs, rivières, fleuves, zones littorales ou milieux naturels accueillent des publics aux profils et niveaux de pratique hétérogènes, souvent soumis à des conditions d'exploitation variables.

Cette diversité génère des **risques spécifiques** : noyades, accidents corporels, comportements à risque, surfréquentation saisonnière, conditions environnementales changeantes ou contraintes organisationnelles. Chaque milieu impose une **approche de sécurité adaptée**, intégrant les caractéristiques du site, les usages, les flux de publics et le cadre réglementaire applicable.

Une sécurité globale, organisée et pilotée

- Face à ces enjeux, la sécurité aquatique ne peut se limiter à une réponse ponctuelle ou réglementaire. Elle doit être pensée comme un **système global, structuré et évolutif**, reposant sur une organisation claire, des procédures adaptées et une anticipation permanente des risques.

SECUREO accompagne les exploitants et gestionnaires dans la **conception, l'organisation et le pilotage de la sécurité aquatique**, quel que soit le milieu concerné. De l'analyse des risques à la rédaction du **POSS**, du management de l'exploitation à la gestion des situations exceptionnelles, chaque action vise à **clarifier les responsabilités**, fiabiliser les pratiques et sécuriser les prises de décision, au service de la protection des usagers et des équipes.

Former, professionnaliser et développer une culture de la sécurité partagée

- La **formation** constitue un pilier fondamental de la sécurité aquatique. Essentielle et indispensable, elle permet aux agents, sauveteurs, encadrants et responsables de structures de **maintenir et développer leurs compétences**, tant sur le plan technique que comportemental.

Former, c'est permettre la reconnaissance des situations à risque, l'application rigoureuse des procédures, l'utilisation maîtrisée des équipements et une **intervention rapide et adaptée**, où chaque seconde compte. En intégrant les évolutions réglementaires, organisationnelles et technologiques, la formation contribue à ancrer une **culture de la sécurité partagée**, adaptée aux spécificités de chaque espace de baignade et garante de la pérennité des structures.

Des espaces de baignade variés, des risques spécifiques





Conseil, Assistance & Management



Un engagement vers l'excellence sécuritaire !

SECUREO accompagne les décideurs et gestionnaires dans la maîtrise globale de la sécurité et de l'exploitation de leur établissement. Notre approche allie expertise terrain, vision stratégique et accompagnement opérationnel, afin de fiabiliser les organisations, optimiser les performances et garantir la protection des usagers comme des équipes.

DEVENEZ EXPERT EN SÉCURITÉ AQUATIQUE



SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

“

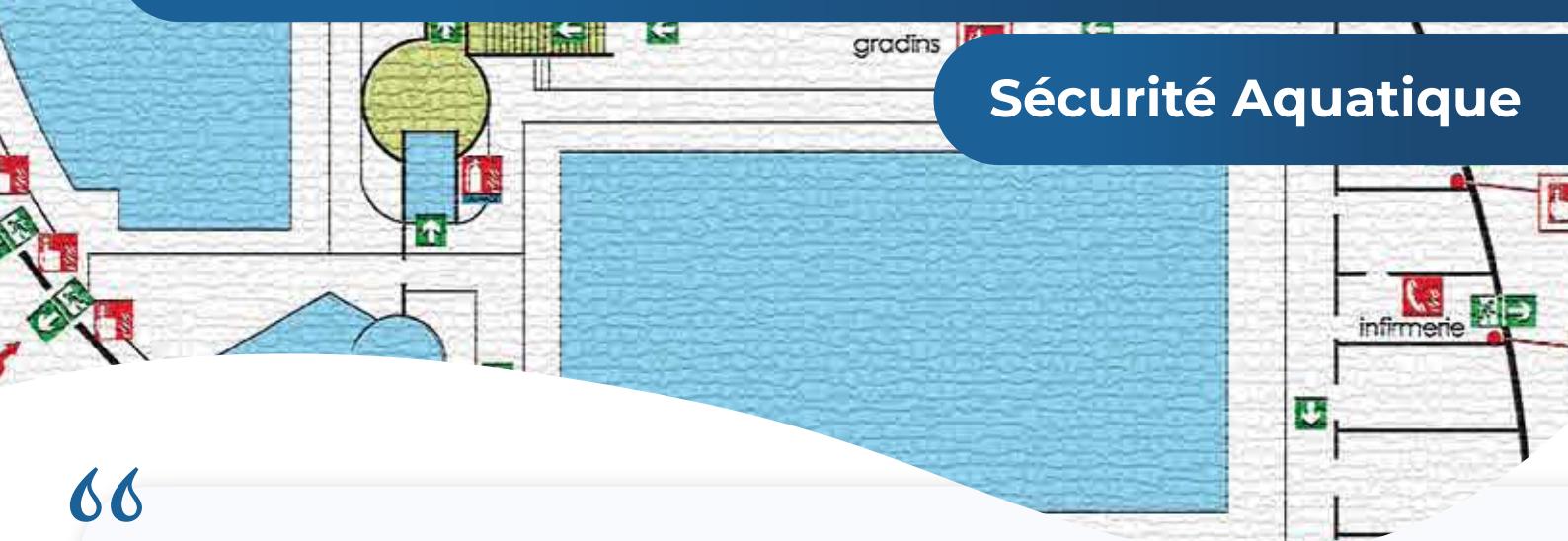
Une sécurité aquatique performante se construit par le conseil, se structure par le management et se pérennise par l'amélioration continue.





ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

Sécurité Aquatique



“

Anticiper, structurer et sécuriser les projets aquatiques

SECUREO accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés dans la conception, la rénovation et la mise en conformité des établissements aquatiques, en plaçant la sécurité des usagers, des équipes et des exploitants au cœur de chaque projet. L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Sécurité Aquatique vise à intégrer, dès l'origine et tout au long des opérations, une approche rigoureuse des risques liés à la baignade, à la surveillance, aux équipements et à l'exploitation. Elle permet d'éclairer les décisions, de sécuriser les choix techniques et organisationnels, et de garantir la conformité réglementaire des installations.


La Sécurité Aquatique : de la stratégie à l'exploitation

“

Expertise projets aquatiques

SECUREO intervient en AMO sécurité aquatique pour les projets de création, de rénovation ou de mise en conformité des établissements aquatiques, ainsi que lors d'évolutions d'exploitation impactant la surveillance, l'organisation ou les usages.

Notre approche repose sur une expertise terrain, une maîtrise réglementaire et une compréhension approfondie des réalités d'exploitation des établissements aquatiques.

Pensée pour l'exploitation réelle

L'AMO en Sécurité Aquatique proposée par SECUREO ne se limite pas à la conformité. Elle intègre pleinement les conditions réelles d'exploitation, l'anticipation des risques, les compétences des équipes, les contraintes organisationnelles et les attentes des usagers.

SECUREO – Votre partenaire AMO

En tant que cabinet de conseil spécialisé, SECUREO s'engage aux côtés des maîtres d'ouvrage pour faire de la sécurité aquatique un pilier structurant des projets, de la conception à l'exploitation.

AMO en Sécurité Aquatique

- **Analyse des risques aquatiques** liés aux bassins, aux équipements, aux flux d'usagers et aux usages ;
- **Intégration des exigences de sécurité** à partir des phases de programmation et de conception ;
- **Appui technique et réglementaire** auprès du maître d'ouvrage dans ses échanges avec les concepteurs, exploitants et entreprises ;
- **Vérification de la cohérence sécurité / exploitation** des choix architecturaux, techniques et fonctionnels ;
- **Préparation des conditions d'exploitation sécurisée** : surveillance, organisation humaine, procédures et moyens de secours ;
- **Accompagnement à la mise en service** et à la prise en main opérationnelle des équipements.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40


contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com




RÉDACTION DU POSS

Surveillance, Sécurité, Secours



Structurer la sécurité pour protéger durablement

Dans les établissements aquatiques, la sécurité repose sur une organisation claire, des procédures formalisées et une capacité d'intervention immédiate. SECUREO accompagne les exploitants dans la conception, la rédaction ou la mise à jour du POSS, ainsi que des procédures de sécurité, d'intervention et de secours, en parfaite adéquation avec la réglementation en vigueur et les réalités opérationnelles. Le POSS est un document vivant, appelé à évoluer régulièrement, voire chaque année, afin de garantir un niveau de sécurité optimal. Véritable outil de pilotage de la sécurité aquatique, il permet d'assurer une surveillance adaptée, une gestion efficace des situations d'urgence et une coordination optimale des équipes. SECUREO complète cette démarche par un accompagnement à 100 %, incluant une formation personnalisée des équipes et la mise en place d'exercices théoriques et pratiques, conformément aux exigences de la norme AFNOR S52-014.



Mieux le POSS est structuré, plus la gestion de la sécurité est maîtrisée



Accompagnement des équipes

- Au-delà de la rédaction, SECUREO accompagne les exploitants dans la mise en œuvre opérationnelle du POSS : Explication et appropriation des documents par les équipes ; Sensibilisation aux rôles et responsabilités de chacun ; Aide à la mise en place d'exercices pratiques et de simulations, conformément aux bonnes pratiques et aux référentiels en vigueur ; Accompagnement à la mise à jour régulière du POSS.

POSS & Management de la sécurité

- Grâce à son expertise en sécurité aquatique, SECUREO fait du POSS et des procédures associées de véritables outils de management, au service de la prévention, de la performance opérationnelle et de la responsabilité des exploitants.

Les bénéfices pour l'établissement

- Conformité réglementaire renforcée ; Organisation claire et sécurisée de la surveillance et des secours ; Réactivité accrue en situation d'incident ou d'accident ; Meilleure coordination des équipes ; Sécurité accrue des usagers et des personnels.

Nos prestations

SECUREO assure :

- Rédaction ou refonte complète du POSS ;
- Rédaction des procédures de sécurité, d'intervention et de secours adaptées à l'établissement ;
- Analyse des risques aquatiques et identification des points de vigilance ;
- Définition des modalités de surveillance et des organisations des secours ;
- Formalisation des procédures d'alerte, d'évacuation et d'intervention ;
- Harmonisation en cas de multi-sites ou de changements d'exploitation.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





LE MANAGEMENT

Du risque, de la Sécurité et de l'Exploitation



Concevoir, Organiser et Piloter la Sécurité Aquatique

Dans les établissements aquatiques, la sécurité repose sur une organisation maîtrisée, une anticipation permanente des risques et une implication active des équipes. Le management de l'exploitation, du risque et de la sécurité constitue un ensemble indissociable, garantissant la protection des usagers, la sécurité des personnels et la continuité d'exploitation. SECUREO accompagne les exploitants, gestionnaires et décideurs dans la mise en place d'un management global de la sécurité aquatique, intégrant à la fois les enjeux organisationnels, humains et réglementaires. Les bénéfices pour l'établissement sont une organisation claire et maîtrisée ; la réduction des risques d'incidents et d'accidents ; une meilleure coordination et implication des équipes ; une aide à la décision pour les dirigeants et exploitants ainsi qu'une sécurité durable des usagers, des membres du personnel mais également de l'exploitant.



Piloter les risques, structurer l'exploitation et ancrer la sécurité dans le quotidien



La réalité d'exploitation

L'approche de SECUREO s'appuie sur les caractéristiques des équipements aquatiques et des bassins ; les usages, flux d'usagers et niveaux de fréquentation ; l'organisation humaine, les compétences et les responsabilités ; les contraintes opérationnelles et saisonnières ; les exigences réglementaires applicables aux établissements aquatiques. La sécurité est pensée comme un outil de pilotage de l'exploitation, et non comme une contrainte isolée.

Accompagnement pérenne

Notre accompagnement vise à clarifier l'organisation et les circuits décisionnels ; sécuriser les pratiques professionnelles ; anticiper les situations à risque et améliorer la réactivité ; harmoniser les pratiques au sein des équipes et des sites ; inscrire la sécurité dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Un levier de performance

Par son expertise terrain et sa vision stratégique, SECUREO fait du management de la sécurité aquatique un levier structurant de performance, de conformité et de responsabilité, au service des établissements et de leurs usagers.

Nos domaines d'intervention

- **Management d'exploitation :** organisation des équipes, structuration des rôles, optimisation des procédures et amélioration de la performance opérationnelle ;
- **Management du risque aquatique :** identification, analyse et hiérarchisation des risques, définition de plans d'action et accompagnement dans une démarche d'amélioration continue ;
- **Management sécuritaire :** développement d'une culture commune de la sécurité, implication des responsables, appropriation des procédures et responsabilisation des équipes.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

- 07 82 17 80 40
- contact@secur-e-o.com
- www.secur-e-o.com





ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS

Gestionnaires - Responsables - Direction

SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !



Pilotage de la Sécurité Aquatique

La sécurité des usagers dans les établissements aquatiques constitue une responsabilité essentielle des dirigeants et responsables d'exploitation. Elle repose sur une organisation structurée, des procédures claires et une capacité de pilotage adaptée aux réalités du terrain. SECUREO accompagne les directions, responsables et décideurs dans la structuration, l'optimisation et le pilotage de la sécurité aquatique, à travers un accompagnement sécuritaire global intégrant procédures, protocoles et organisation. Chaque mission est construite en fonction : des besoins et objectifs de la direction ; du type d'établissement aquatique ; du mode de gestion (Régie, DSP, exploitant privé) ou encore des contraintes d'exploitation et des équipes en place.



La sécurité ne s'improvise pas, elle se dirige.



Déroulement de la prestation

L'accompagnement sécuritaire de SECUREO vise à structurer, optimiser et piloter la sécurité aquatique. Il s'appuie sur un diagnostic ciblé, l'optimisation du POSS, la formalisation des procédures de sécurité, d'intervention et de secours ainsi que sur l'accompagnement des responsables dans l'organisation sécuritaire, la mise en œuvre opérationnelle, la maîtrise des risques. Tout cela dans le but de garantir la continuité et la qualité de l'exploitation aquatique.

Modalités d'intervention

SECUREO propose :

- un accompagnement sur site ou à distance ;
- un appui à la rédaction documentaire et organisationnelle ;
- une veille réglementaire ciblée sécurité aquatique ;
- un accompagnement dans la durée, adapté aux contraintes et spécificités de l'établissement.

Un partenaire stratégique

Par son expertise terrain et son approche méthodique, SECUREO accompagne les dirigeants et responsables pour faire de la sécurité aquatique un véritable outil de pilotage, de conformité et de performance durable.

Les objectifs

- **Optimisation du système de sécurité aquatique :**
Conception, mise à jour et appropriation du POSS et des procédures adaptées à chaque situation (surveillance, intervention, évacuation, secours).
- **Amélioration continue de la sécurité :**
Analyse régulière des pratiques, retour d'expérience, adaptation des procédures et accompagnement dans la durée.
- **Maîtrise réglementaire et organisationnelle :**
Sécurisation des obligations du dirigeant, conformité réglementaire, tenue documentaire et cohérence des organisations.

+ Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordinnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





AUDIT DE SÉCURITÉ

De l'évaluation à la remédiation

“

Sécurité aquatique : diagnostic et maîtrise

« Êtes-vous certain de la Sécurité dans votre structure ? »

Évaluer le niveau de sécurité d'un établissement aquatique est une exigence essentielle pour les exploitants et les dirigeants. L'audit sécuritaire réalisé par SECUREO offre une vision claire de la sécurité, de l'efficacité des dispositifs en place et des pratiques observées sur le terrain. Fondée sur un diagnostic complet, cette prestation permet de mesurer la cohérence entre procédures et pratiques. L'audit peut concerner l'ensemble de l'établissement ou cibler des situations spécifiques liées à la surveillance, aux activités spécifiques, à la gestion des urgences ou à l'organisation des secours.



Évaluer la sécurité pour mieux la maîtriser

”

Le déroulement

Chaque audit débute par un échange préalable afin de définir les objectifs et le périmètre d'intervention. Il s'appuie sur l'analyse des procédures, l'évaluation de l'organisation de la sécurité aquatique, l'observation de la surveillance ou l'examen de documents (Ex : POSS) et équipements de sécurité. À l'issue, SECUREO remet un rapport structuré, mettant en évidence les axes de vigilance et des recommandations opérationnelles, adaptées aux réalités de l'établissement.

Une prestation sur-mesure

L'audit est adapté aux caractéristiques de l'établissement ; au mode de gestion ; aux contraintes d'exploitation et aux attentes de la direction. Cela peut être un point de départ vers des solutions plus globales (POSS, management de la sécurité, accompagnement des dirigeants).

L'audit - un véritable outil

Grâce à son expertise terrain et à sa connaissance approfondie des environnements aquatiques, SECUREO fait de l'audit sécuritaire un véritable outil d'aide à la décision, au service de la prévention, de la conformité et de la performance durable.

Les objectifs de l'audit de sécurité

- **Évaluer la conformité réglementaire :**
Vérifier l'adéquation de l'établissement avec les exigences réglementaires applicables à la sécurité aquatique, à la surveillance des bassins et à l'organisation des secours.
- **Identifier et hiérarchiser les risques :**
Analyser les risques potentiels pour les usagers et les équipes, notamment en matière d'accidents, de noyades, de défaillances organisationnelles ou matérielles.
- **Optimiser l'organisation et les procédures :**
Formuler des recommandations opérationnelles visant à améliorer les pratiques de surveillance, la gestion des situations d'urgence et l'efficacité globale du dispositif de sécurité.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





INNOVATION

MODÉLISATION 3D / VISITE VIRTUELLE

Recommandation de la Norme AFNOR NF S52-014

“ La 3D au service de la Sécurité”

Grâce à cette technologie immersive, vous pouvez désormais offrir des expériences d'apprentissage plus réalistes et plus efficaces. Plongez au cœur de votre propre centre aquatique afin de former votre personnel très facilement grâce à des scénarios à risque, conçus spécifiquement pour votre établissement et selon votre organisation. Vous pouvez désormais former vos équipes avec une facilité incroyable où chacun se projette immédiatement. Un vrai + pour travailler sur les différents risques, anticiper les différentes zones de surveillance et leurs difficultés, préparer les exercices d'évacuation ou encore vos procédures internes. La modélisation 3D offre un potentiel immense pour améliorer la qualité et l'efficacité des formations théoriques. En rendant l'apprentissage plus concret, immersif et interactif, elle favorise une meilleure compréhension, une plus grande motivation et une collaboration accrue entre les apprenants.



La technologie au service de la prévention



Le déroulement

- Nous modélisons votre centre et vos bassins grâce aux plans de sécurité ou encore avec des photos ou vidéos réelles.

Nous ajoutons ensuite tous les éléments propres à votre structure afin de se rapprocher au maximum de la réalité.

Les modalités

- Un outil clé en main, ludique et interactif afin de simuler vos procédures internes où et quand vous le souhaitez.

Les objectifs de la modélisation 3D

- Rendre vos procédures internes plus intuitives pour offrir un apprentissage immersif, mémorable et ludique qui capte l'attention et suscite la curiosité des apprenants.
- Accentuer l'engagement des équipes en facilitant la compréhension des formations. Les apprenants ne sont plus de simples spectateurs, ils interagissent avec le contenu.
- Favoriser les échanges et la collaboration entre les différents apprenants, les différents responsables ou formateurs afin de tendre à l'amélioration de vos procédures.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





INNOVATION

AQUARESCUE VR®

La réalité virtuelle au service de la Surveillance

“

Technologie Réalité Virtuelle

Une révolution dans la formation des Surveillants Sauveteurs Aquatiques !

Imaginez-vous en train de plonger au cœur d'une piscine bondée, prêt à intervenir en cas de noyade.

C'est l'expérience que vous offre SECUREO, la simulation de surveillance et sauvetage en réalité virtuelle ultra-réaliste. Grâce à des scénarios immersifs et variés, vous développerez les compétences essentielles pour identifier rapidement les victimes et intervenir efficacement.

Une solution innovante qui répond à un besoin urgent en matière de sécurité aquatique. En utilisant la réalité virtuelle, vous offrez une formation efficace, accessible et engageante à vos équipes.



Évaluer la sécurité pour mieux la maîtriser

”

Innovation et solution

- Le sauveteur en formation est transporté dans un environnement virtuel réaliste. Il doit repérer la victime ou encore l'accident le plus rapidement possible afin de déclencher l'alerte ou intervenir. Les Surveillants Sauveteurs sont ainsi mieux préparés à faire face aux situations réelles de noyade.

Le suivi

- Conseils personnalisés et niveaux de difficulté adaptatifs. SECUREO suit et analyse également les performances et les progrès de chaque sauveteur. SECUREO fournit des données et des informations pour améliorer leurs compétences et leur confiance.

Les avantages

- L'utilisation de la réalité virtuelle permet d'améliorer significativement les compétences en matière de surveillance, de prise de décision et de réaction rapide. Elle offre une solution flexible, efficace et accessible pour la formation initiale et continue des Surveillants Sauveteurs Aquatiques afin de devenir des experts dans leur domaine.

Les objectifs de la réalité virtuelle

- Développer la prise de décision** rapide et efficace dans des situations difficiles et à risque permettant ainsi de développer les capacités de raisonnement et de jugement.
- Améliorer les compétences** en faisant face à une grande variété de situations, en se préparant ainsi à intervenir sur des événements inattendus et à réagir avec calme et efficacité.
- Acquérir les différentes techniques** de surveillance et savoir identifier rapidement les signes de détresse, même dans des conditions difficiles (lumière faible, vagues, etc.).

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordinnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





INNOVATION

TRANSFORMEZ VOTRE POSS OU PROCÉDURES

En formation en ligne ludique & interactive

“

Présentation de la Prestation

Chaque apprenant est formé en seulement quelques heures sur l'intégralité de votre POSS et de votre organisation de secours ! Vous pouvez suivre la progression de chaque apprenant en temps réel ainsi que les résultats aux évaluations, recevoir les attestations ou certificats de formation, etc.

Article A322-16 du Code du Sport: "Le plan d'organisation de la surveillance et des secours, [...] doit être obligatoirement connu de tous les personnels permanents ou occasionnels de l'établissement. L'exploitant doit s'assurer que ces personnels sont en mesure de mettre en application ledit plan".



La sécurité aquatique en immersion totale

”

Le déroulement

- Après avoir modélisé votre établissement et vos procédures, engagez vos équipes dans une formation continue interactive et ludique. Nous concevons votre formation en ligne sur mesure ! C'est également possible sans modélisation avec les éléments que vous nous transmettrez.

Les modalités

- Une facilité d'apprentissage grâce à la possibilité d'apprendre n'importe où et n'importe quand. Tout cela avec un suivi en temps réel de la participation, de la progression et des résultats.

Les objectifs de la E-Formation

- Anticiper les différents risques, anticiper les différentes zones de surveillance et leurs difficultés, préparer les exercices d'évacuation ou différentes procédures internes grâce à la 3D.
- Simuler des situations complexes afin d'évaluer les différents risques potentiels liés à la mission de surveillance mais également de les comprendre facilement, les analyser et les améliorer.
- Compléter la formation des équipes en se projetant directement au cœur des problématiques liées à leurs missions avant même la prise de poste et répondre ainsi à l'obligation de moyens et de formations.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





Sécurité Aquatique

Un engagement vers l'excellence sécuritaire !

La sécurité aquatique concerne l'ensemble des environnements de baignade : piscines, milieux naturels, campings, eaux intérieures, littoral ou structures de plein air. Elle repose sur des compétences spécifiques, des formations adaptées et des dispositifs opérationnels maîtrisés. À travers ses formations, ses prestations et ses solutions innovantes comme AquaRescue VR®, SECUREO consacre désormais les pages suivantes exclusivement à la prévention des risques aquatiques, à la surveillance, aux secours et à l'encadrement des pratiques.

DEVENEZ EXPERT EN SÉCURITÉ AQUATIQUE





SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

“
**La sécurité aquatique
est l'art d'anticiper le risque
pour mieux protéger la vie.**





LES FONDAMENTAUX SÉCURITAIRES

Général ou Sur-mesure

“

Présentation de la Formation

Ce programme de formation est destiné à tous les agents qui travaillent en piscine publique et plus particulièrement à votre établissement. Cette formation permet d'appréhender les bases théoriques et pratiques de la sécurité des agents et des usagers par le biais de la prévention, de la lutte contre les incendies et les risques divers. Elle pourra également intégrer tout ce qu'il faut connaître sur le POSS, la qualité de l'eau, les EPI, etc. Elle permet de savoir donner rapidement l'alerte, d'utiliser le matériel à disposition, d'appliquer les procédures d'intervention et d'évacuer le bâtiment.



La sécurité commence par la maîtrise des fondamentaux

”

Le déroulement

- Il s'agit d'une formation qui s'adapte à vos procédures internes, votre POSS, votre règlement intérieur, votre protocole de secours, etc.
En bref, nous vous formerons à la sécurité de votre établissement, de votre propre sécurité et de celle de vos usagers.

Les modalités

- Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Les objectifs de la Formation

- Connaître et comprendre les fondamentaux de la sécurité dans les ERP et plus particulièrement dans votre établissement.
- Maîtriser les règles de sécurité dans les centres aquatiques et vos procédures internes.
- Garantir en permanence la sécurité des agents et des usagers au sein de votre établissement.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





SURVEILLANCE AQUATIQUE

**Prévention du risque de noyade
et Sécurité des baigneurs.**



Présentation de la Formation

Cette formation vise à doter les apprenants des compétences essentielles pour gérer les risques liés aux espaces aquatiques et garantir la sécurité des baigneurs. Elle couvre le cadre légal et réglementaire, ainsi que la norme AFNOR NF S52-014. Elle combine théorie, pratique et mises en situation réelles adaptées aux besoins spécifiques de chaque établissement. De multiples thématiques seront abordées mais nous nous adaptons surtout à vos besoins afin de répondre à votre demande avec un contenu sur-mesure.



Surveillance : Observation - Détection - Action



Le déroulement

— De multiples thématiques seront abordées :

Code du sport appliqué aux établissements de baignade d'accès payant ; Norme AFNOR S52-014 ; POSS : de sa rédaction à sa mise en application ; Le rôle et les missions du surveillant / sauveteur ; Risques pénaux et civils du MNS et de l'exploitant ; Identification des dangers, estimation des risques, appréciation du risque et réduction du risque ; Et bien d'autres encore...

Les modalités

— Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur-mesure

— SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et son exploitation.

Les objectifs de la Formation

- **Maîtriser la réglementation et les normes :** Comprendre et appliquer les textes réglementaires, adapter sa surveillance en fonction des différents publics et anticiper les comportements des usagers.
- **Identification et gestion des risques aquatiques :** Savoir identifier, mesurer et anticiper les risques liés aux espaces aquatiques, ainsi que prévoir les conditions et le matériel nécessaires à une surveillance efficace.
- **Réaction et prévention en cas d'accident :** Savoir réagir face à un accident et mener une surveillance active. Mettre en place des comportements et attitudes propices à la sécurité des baigneurs, tout en connaissant les responsabilités de chacun.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordinnées de Contact

📞 07 82 17 80 40

✉️ contact@secur-e-o.com

🔗 www.secur-e-o.com





Les thèmes pouvant être abordés :

- NF EN 15288-1 et NF EN 15288-2 - Normes « exigences de sécurité » en conception et en fonctionnement
- Classification des différents types d'établissements aquatiques
- Code du sport appliquée aux établissements de baignade d'accès payant
- Norme AFNOR S52-014
- Textes « éducation nationale », Circulaire n° 2017-127
- Circulaire Périllat
- POSS : de sa rédaction à sa mise en application
- Retour sur des faits réels
- Responsabilités des différents publics et différentes activités
- Le rôle et les missions du surveillant / sauveteur
- Risques pénaux et civils du MNS et de l'exploitant
- Obligations des exploitants
- Identification des dangers, estimation des risques, appréciation du risque et réduction du risque
- Procédures à mettre en place suivant les différentes situations
- Définir les zones à risque
- Les effets et interactions de l'eau
- Gestion du personnel de surveillance et répartition des tâches
- Organisation et exigences de la sécurité aquatique en exploitation
- Exigences et recommandations relatives à la surveillance
- Surveillance constante, exclusive, active, vigilante, rigoureuse, repérable, en forme et exercée avec autorité
- Surveillance passive : les risques
- Positionnement sécuritaire du surveillant / sauveteur
- Techniques de surveillance
- Les informations destinées aux utilisateurs, matérialisation visuelle des risques
- Signaux « faibles » ou « forts » précurseurs d'une noyade
- Facteurs intrusifs limitant les effets de la surveillance
- Autorité, posture et légitimité du surveillant / sauveteur
- Obligation « moyens », « sécurité », « formations » et « résultat »
- Planning du personnel de surveillance en fonction de la catégorie de public accueilli
- Rotation et niveau de vigilance
- Matériel d'aide à la surveillance et à la sécurité des baigneurs
- Identification et tenue vestimentaire
- Organisation des équipes en termes de sécurité
- Exercices théoriques, pratiques et réels
- Mise en situation : exercices de surveillance, de sauvetage, de secours et d'évacuation
- Et bien d'autres encore...



SURVEILLANT SAUVETEUR

NORME AFNOR S52-014

Les exigences en Surveillance et Sécurité

Organisation et mise en œuvre

“

Présentation de la Formation

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences et connaissances essentielles sur les exigences et recommandations relatives à l'organisation de la surveillance des baignades et de leurs abords immédiats. Elle aborde les fondamentaux du management des risques, les divers facteurs à considérer lors de la surveillance, ainsi que les techniques appropriées et la réglementation en vigueur. Grâce à cette formation, vous serez en mesure d'assurer une surveillance efficace et conforme aux normes en matière de sécurité aquatique. Vous serez également capable de mettre en place une sécurité optimale dans votre établissement en tant qu'exploitant ou responsable et répondre ainsi à l'obligation de moyens.



Une surveillance et une sécurité conforme, c'est répondre à l'obligation de moyens

”

Le déroulement

— De multiples thématiques seront abordées :

Rôle, responsabilités et missions du surveillant sauveteur ; Le POSS ; Le règlement intérieur ; L'organisation de la surveillance ; Le matériel d'aide à la surveillance ; Tester l'efficacité de la surveillance et du secours aux personnes ; Mise en situation ; Réglementation sur la sécurité dans les équipements aquatiques ; La surveillance ; Les différents risques ; Les différents types de public ; Et bien d'autres encore...

Les modalités

— Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur-mesure

— SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la Formation

- **Maîtrise des réglementations et gestion des risques** : Acquérir les connaissances nécessaires pour maîtriser les textes réglementaires, identifier et évaluer les risques aquatiques, et rédiger un Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).
- **Organisation et adaptation de la surveillance** : Savoir organiser efficacement la surveillance et le personnel, adapter les procédures en fonction de l'exploitation de l'établissement, et utiliser le matériel d'aide à la surveillance.
- **Prévention et réactivité en milieu aquatique** : Mener une surveillance active et constante, reconnaître les signaux précurseurs d'une noyade, et mettre en place des actions préventives efficaces pour assurer la sécurité des baigneurs.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





GESTION DE CRISE

Agir efficacement face aux situations exceptionnelles



Anticiper, coordonner et agir !

Dans un environnement aquatique, certaines situations dépassent le cadre des interventions courantes et nécessitent une gestion de crise structurée, rapide et coordonnée. Accident grave, noyade, évacuation d'urgence, défaillance technique majeure ou événement exceptionnel impliquent une organisation claire, une prise de décision maîtrisée et une communication efficace. SECUREO accompagne les exploitants et les équipes dans la préparation et la gestion des situations de crise en sécurité aquatique, afin de limiter les conséquences, protéger les usagers et sécuriser les membres du personnel. Par son expertise terrain, SECUREO accompagne les établissements dans la préparation, la gestion et l'amélioration continue de leur capacité à faire face aux situations de crise.



Anticiper l'exceptionnel pour sécuriser le quotidien



Une approche opérationnelle

L'accompagnement repose sur une méthodologie structurée avec diagnostic de l'organisation existante ; définition ou adaptation des procédures de gestion de crise ; mises en situation et exercices pratiques ; analyse des comportements et des décisions prises ; débriefing et retour d'expérience (REX).

Cette approche permet de transformer les procédures en réflexes opérationnels et d'améliorer la capacité collective à faire face à l'urgence.

Contenus et axes de travail

SECUREO intervient sur l'identification des situations de crise spécifiques aux environnements aquatiques avec l'analyse des risques et scénarios de crise, de l'organisation des rôles et responsabilités (direction, encadrement, surveillants), la gestion du stress et de la prise de décision, la communication interne et externe en situation sensible, l'articulation avec le POSS et les procédures existantes.

Pour quels publics ?

La gestion de crise s'adresse aux dirigeants et responsables d'exploitation, aux cadres et coordinateurs sécurité, aux équipes de surveillance et d'encadrement, aux collectivités et exploitants d'équipements aquatiques. Les contenus sont adaptés aux responsabilités de chacun.

Les objectifs de la gestion de crise

- **Anticiper les situations de crise et structurer l'organisation**
La gestion de crise permet d'identifier les situations exceptionnelles en environnement aquatique et de structurer en amont une organisation claire, intégrée aux procédures et au POSS, afin de limiter l'improvisation.
- **Renforcer la prise de décision et la coordination des acteurs**
Des scénarios réalistes et des mises en situation développent la capacité des équipes à prendre des décisions rapides, à coordonner les acteurs internes et externes et à maintenir une communication maîtrisée.
- **Inscrire la gestion de crise dans une démarche d'amélioration continue**
L'analyse des situations permet d'identifier les axes d'amélioration, d'ajuster l'organisation et de renforcer durablement la culture de sécurité aquatique.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





EXERCICES & CAS PRATIQUES

Surveillance - Sauvetage - Secourisme - Gestion du POSS

“

La pratique au cœur de la sécurité aquatique

En sécurité aquatique, la capacité à réagir rapidement et avec méthode ne s'improvise pas. Les exercices et cas pratiques constituent un levier essentiel pour transformer les connaissances théoriques en réflexes opérationnels, renforcer la coordination des équipes et sécuriser les situations d'urgence. SECUREO accompagne les établissements aquatiques dans la mise en œuvre d'exercices réalistes de secours, de sauvetage et d'évacuation des bassins, adaptés à chaque site (piscine, camping, base de loisirs, milieu naturel, etc.) et aux obligations réglementaires. Vos équipes sont plus confiantes et opérationnelles ; Réduction des temps de réaction ; Amélioration de la coordination et de la communication ; Validation concrète des procédures et du POSS. Tout cela pour une sécurité renforcée des usagers et des personnels.



La sécurité aquatique se construit par la pratique !

”

Mises en situation

Les exercices proposés par SECUREO sont conçus pour reproduire des situations concrètes et crédibles, telles que la détection et prise en charge d'une victime en difficulté ou en noyade, le sauvetage aquatique avec ou sans matériel, l'organisation des secours et alerte des services extérieurs, l'évacuation partielle ou totale des bassins, la gestion simultanée des usagers et sécurisation de la zone. Chaque scénario est adapté aux bassins, équipements, publics accueillis et effectifs en place.

Prévention & Conformité

Les exercices pratiques répondent pleinement aux exigences de la sécurité aquatique et s'inscrivent dans une démarche de prévention active des risques. Ils participent à la mise à jour des organisations ainsi qu'à la validation des procédures et au maintien des compétences des équipes, conformément aux attentes réglementaires.

S'entraîner, c'est mieux protéger

S'appuyant sur une expertise opérationnelle et une démarche pédagogique reconnue, SECUREO transforme les exercices, les cas pratiques et mises en situation en outils de maîtrise du risque aquatique, contribuant à la prévention et à la protection des personnes.

Les objectifs et déroulement

- **Tester la surveillance et l'organisation des secours**
Les exercices permettent d'évaluer, en conditions réelles, l'efficacité de la surveillance aquatique, l'application des procédures de sauvetage, de secourisme et la mise en œuvre du POSS.
- **Renforcer la réactivité et la coordination des équipes**
Des scénarios préparés avec l'exploitant favorisent la prise de décision en situation d'urgence, la communication et la coordination entre les différents acteurs (surveillants, encadrement et exploitation).
- **Développer une culture de sécurité partagée**
L'observation des pratiques et le débriefing collectif permettent d'inscrire les équipes dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES

BNSSA - BPJEPS AAN - CAEPMNS - FAC & CREPS - OF



Former les professionnels de demain

La sécurité aquatique repose avant tout sur des professionnels compétents, entraînés et régulièrement évalués. Dans ce cadre, SECUREO intervient auprès des structures de formation et des établissements d'enseignement pour renforcer les compétences opérationnelles des futurs et actuels acteurs de la surveillance, du sauvetage et du secours aquatique. SECUREO accompagne les BNSSA, BPJEPS AAN, CAEPMNS, ainsi que les CREPS, universités et organismes de formation, dans une logique de transmission des savoirs, de professionnalisation et de maîtrise des exigences sécuritaires. Par son expertise terrain et sa connaissance des environnements aquatiques, SECUREO s'impose comme un partenaire de confiance pour accompagner durablement la professionnalisation des métiers de la sécurité aquatique.



Former aujourd'hui les professionnels de la sécurité aquatique de demain



Parcours de formation adapté

Les interventions de SECUREO sont conçues en cohérence avec les référentiels de formation, les exigences réglementaires et les réalités opérationnelles des établissements aquatiques. Réalisées en centres de formation ou sur sites supports, en complément des formations initiales ou continues, elles s'inscrivent dans une logique de préparation ou de perfectionnement, en lien étroit avec les équipes pédagogiques, afin de renforcer le lien entre théorie et pratique terrain.

Une pédagogie opérationnelle

L'approche pédagogique de SECUREO privilégie des cas pratiques concrets ; des exercices en conditions réelles ; l'analyse des pratiques professionnelles ou encore le retour d'expérience collectif. Cette méthodologie favorise l'acquisition de réflexes opérationnels, la compréhension des responsabilités et le développement d'une culture commune de la sécurité aquatique.

Bénéfices pour les apprenants

- Renforcement des compétences professionnelles ;
- Meilleure maîtrise des situations à risque ;
- Appropriation concrète des exigences réglementaires ;
- Préparation efficace aux réalités du terrain ;
- Valorisation de la qualité des parcours de formation.

Les objectifs et déroulement

- **Renforcer la surveillance et la prévention du risque de noyade**
Les interventions développent les compétences en surveillance aquatique, l'analyse des situations à risque et la prévention de la noyade, en lien avec les exigences réglementaires et opérationnelles.
- **Développer les réflexes en sauvetage et gestion des secours**
Les stagiaires renforcent leurs capacités de sauvetage, de secourisme et de prise de décision en situation d'urgence, à travers des mises en situation concrètes.
- **Structurer l'organisation de la sécurité et les pratiques professionnelles**
L'accompagnement porte sur l'application du POSS, l'analyse des risques et la consolidation des pratiques par des exercices professionnels, adaptés aux publics et aux niveaux de formation.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Les piscines et espaces aquatiques

“

Présentation de la Formation

Cette formation permet d'appliquer les règles de sécurité, de santé et d'hygiène lors de l'entretien des piscines et des espaces aquatiques. La propreté et le confort sanitaire ainsi que le traitement de l'eau et sa qualité seront au cœur de tous les sujets, tout en s'appuyant bien évidemment sur le respect de la réglementation.

Afin d'être au plus proche de la réalité, cette formation est dispensée en présentiel, dans vos locaux, avec votre matériel.



L'hygiène et la sécurité sont indissociables de la qualité des espaces aquatiques

”

Le déroulement

- L'entretien d'une piscine, qu'elle soit privée ou publique, requiert un ensemble de compétences spécifiques, mais aussi un niveau élevé de vigilance en matière d'hygiène et de sécurité. Une formation dédiée à ces aspects est donc essentielle pour plusieurs raisons : "Protection de la santé publique, Prévention des accidents, Respect de la réglementation, Optimisation de l'entretien, Responsabilisation des professionnels, etc".

Les modalités

- Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur-mesure

- SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la Formation

- **Intégration des règles de sécurité et d'hygiène :** Intégrer les règles de sécurité, de santé et d'hygiène dans l'entretien des espaces aquatiques, en respectant les normes de l'entreprise et le périmètre d'intervention.
- **Maintenance et contrôle des équipements :** Contrôler quotidiennement les équipements de sécurité et les affichages réglementaires et veiller à leur bon état pour assurer la sécurité des usagers.
- **Gestion de la qualité de l'eau et des stocks :** Vérifier et maintenir la qualité de l'eau conformément aux normes, appliquer un protocole de nettoyage adéquat ainsi que gérer efficacement les stockages et le rangement des produits.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





NATATION SCOLAIRE

Conception, Sécurité, Encadrement

“

Présentation de la Formation

Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir le projet pédagogique ainsi que le matériel nécessaire à la pratique de la natation scolaire ; d'encadrer l'enseignement de la natation scolaire des premiers et seconds degrés ; de sécuriser dans son intégralité la séance et tous ses acteurs. Afin d'être au plus proche de la réalité, cette formation est dispensée en présentiel, dans vos locaux, avec votre matériel.



Apprendre à nager, c'est apprendre en sécurité

”

Le déroulement

- Cette formation vous propose un parcours complet pour devenir un professionnel de la natation scolaire et acquérir toutes les compétences nécessaires à l'encadrement et la Sécurité de la natation scolaire. Elle permettra de maîtriser les fondamentaux théoriques et pratiques de cette activité.

Les modalités

- Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur-mesure

- SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la Formation

- Maîtrise du cadre réglementaire et organisationnel :** Connaître et appliquer les textes réglementaires et normes en vigueur dans le domaine de la natation scolaire.
- Mise en place d'un environnement sécurisé et pédagogique :** Concevoir et aménager un espace d'apprentissage sécurisé, adapté à la natation scolaire et garantir une surveillance aquatique efficace.
- Encadrement de l'activité et gestion des risques :** Définir et mettre en œuvre un cadre général pour l'encadrement de la Natation Scolaire. Savoir réagir face à une situation d'urgence et mettre en place l'organisation de secours.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

- 📞 07 82 17 80 40
- ✉️ contact@secur-e-o.com
- 🌐 www.secur-e-o.com





PRÉVENTION & SÉCURITÉ

Des espaces aquatiques

Base de loisirs, Hôtel et Camping

66

Prévenir, organiser et sécuriser les espaces touristiques

Les établissements d'hôtellerie de plein air, hôtels et campings accueillent des publics nombreux, variés et souvent familiaux, dans des environnements mêlant hébergement, loisirs et espaces aquatiques. Cette diversité d'usages et de profils implique une exigence renforcée en matière de prévention et de sécurité, tant pour les usagers que pour les équipes. Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de maîtriser les règles de prévention, de sécurité et d'organisation, en intégrant les spécificités propres à l'hôtellerie de plein air et aux établissements touristiques. Elle aborde les risques liés aux espaces aquatiques, aux circulations, aux équipements, ainsi qu'aux situations d'urgence, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur. Dispensée en présentiel, directement sur site, la formation s'appuie sur les installations et les conditions réelles d'exploitation afin de garantir une application concrète et immédiate des acquis.



La sécurité n'est pas une option : elle s'organise, se partage et se pratique chaque jour

99

Le déroulement

La formation adopte une approche opérationnelle associant apports réglementaires, analyse des risques et situations pratiques, afin d'identifier les zones à risque et d'appliquer les bonnes pratiques de prévention. Les thématiques abordées portent notamment sur la prévention des risques, la sécurité des usagers et des équipes, l'organisation des procédures internes et la conduite à tenir en situation d'urgence.

Les modalités

Chaque formation est adaptée aux besoins spécifiques de l'établissement, à son organisation, à ses équipements et à la saisonnalité de l'activité. Les contenus et la durée sont ajustés afin de répondre précisément aux enjeux opérationnels du site.

Formation sur-mesure

SECUREO construit des formations personnalisées, intégrant les contraintes d'exploitation, les exigences réglementaires et les pratiques internes, afin d'inscrire durablement la prévention et la sécurité dans le fonctionnement quotidien et continu de l'établissement.

Les objectifs de la Formation

- **Renforcer la prévention des risques**
Identifier les dangers spécifiques aux hôtels, campings et structures d'hôtellerie de plein air afin de prévenir les accidents et sécuriser les usages.
- **Structurer l'organisation de la sécurité**
Mettre en place des procédures claires, adaptées à l'établissement, et garantir leur bonne application par l'ensemble des équipes.
- **Développer les réflexes en situation d'urgence**
Savoir réagir efficacement face à un incident, protéger les personnes et assurer une gestion maîtrisée des situations sensibles.

+ **Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !**

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





LES FORMATIONS EN LIGNE

Retour sur de
Il existe 3 grands types
juridiques applicables a
S

R&O
FORMATION
AQUATIQUE

E-Formation Formation en ligne

Plongez dans la sécurité aquatique 3.0 :

Découvrez une nouvelle approche de la formation en sécurité aquatique, plus accessible, interactive et tournée vers l'efficacité. Grâce à des contenus innovants, les E-Formations vous permettent d'apprendre à votre rythme et de renforcer vos compétences de manière engageante et opérationnelle.

Explorez nos solutions de formation en ligne, conçues pour allier plaisir d'apprentissage et exigence professionnelle.

DES INNOVATIONS AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE

ET DE LA SÉCURITÉ AQUATIQUE





LA E-FORMATION SECUREO

Nous Digitalisons sur-mesure

le Contenu de votre Choix !



2

Pourquoi La E-Formation ?

Tout d'abord pour répondre facilement aux obligations légales :

Obligation de formation du personnel - art. L 6321-1, art. L 4121-1 et L 4121-2 du Code du travail

Obligation de moyens - Art. 1221-1 du Code de la consommation

Article A322-16 du Code du Sport: "Le plan d'organisation de la surveillance et des secours, [...] doit être obligatoirement connu de tous les personnels permanents ou occasionnels de l'établissement.

L'exploitant doit s'assurer que ces personnels sont en mesure de mettre en application ledit plan".

99

Le déroulement

- Après avoir modélisé votre établissement et vos procédures, engagez vos équipes dans une formation continue interactive et ludique. Nous concevons votre formation en ligne sur mesure ! C'est également possible sans modélisation avec les éléments que vous nous transmettrez.

Les modalités

- Une facilité d'apprentissage grâce à la possibilité d'apprendre n'importe où et n'importe quand. Tout cela avec un suivi en temps réel de la participation, de la progression et des résultats.

E-Formation sur-mesure

- Votre contenu, votre POSS, votre projet pédagogique, vos procédures, ...
L'apprenant sera au cœur de sa propre formation afin d'améliorer son engagement.
L'innovation au service de votre Sécurité !

Les objectifs de la E-Formation

- Anticiper les différents risques, anticiper les différentes zones de surveillance et leurs difficultés, préparer les exercices d'évacuation ou différentes procédures internes grâce à la 3D.
 - Simuler des situations complexes afin d'évaluer les différents risques potentiels liés à la mission de surveillance mais également de les comprendre facilement, les analyser et les améliorer.
 - Compléter la formation des équipes en se projetant directement au cœur des problématiques liées à leurs missions avant même la prise de poste et répondre ainsi à l'obligation de moyens et de formations.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

-  07 82 17 80 40
 contact@secur-e-o.com
 www.secur-e-o.com





LA E-FORMATION SECUREO

Un catalogue de formations ludiques !

Option n°1 : Les Bases de la Sécurité Aquatique

Nous avons sélectionné un pack de 20 thématiques afin d'apprendre les bases de la Sécurité Aquatique rapidement et très facilement grâce à la E-Formation SECUREO. Il s'agit d'une première approche avant de se lancer dans un apprentissage plus complexe et plus spécifique. Vous retrouverez également de nombreuses références réglementaires et juridiques : Code du Sport, Code de la Santé Publique, Norme AFNOR S52-014, etc.

Le programme en détail

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| 1 Le POSS | 2 Les notions de responsabilités civiles et pénales. | 3 Les responsabilités liées à la mission de surveillant sauveteur. | 4 Les principes de surveillance en fonction de la zone de baignade. | 5 La surveillance, c'est quoi ? |
| 6 La gestion de la surveillance. | 7 Les facteurs limitants les effets de la surveillance. | 8 Les effets et interactions de l'eau sur la surveillance. | 9 Les exigences et recommandations relatives à la surveillance. | 10 Les techniques de surveillance des bassins et de leurs abords. |
| 11 Les positions de surveillance et champs de vision respectifs. | 12 Les différents types de public et leur surveillance. | 13 Élaborer et utiliser un code de communication. | 14 Organisation des équipes en matière de sécurité. | 15 La noyade. |
| 16 Les signaux précurseurs de la noyade. | 17 La prévention contre les noyades. | 18 Mettre en place une prévention adaptée. | 19 Anticiper les comportements des usagers. | 20 Mise en situation de surveillance. |



Option n°2 : Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs

La formation Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs permet aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour appréhender au mieux les risques liés aux espaces aquatiques, intégrer le cadre légal et réglementaire dans leur surveillance, effectuer une surveillance aquatique de qualité et savoir intervenir en cas de situation urgente en milieu aquatique.

Cette formation comprend la mise en application de la nouvelle norme AFNOR NF S52-014.

Le programme en détail

| CHAPITRE 1 Les bases réglementaires | CHAPITRE 2 La surveillance | CHAPITRE 3 Les risques et les dangers | CHAPITRE 4 Techniques et exigences en surveillance | CHAPITRE 5 La prévention contre les noyades | CHAPITRE 6 Organisation de la surveillance | CHAPITRE 7 Surveillant Sauveteur Aquatique | CHAPITRE 8 Les situations spécifiques |
|--|--|--|---|--|--|---|--|
| 1 Les différents types de baignade | 8 Principe de surveillance en fonction du type de baignade | 15 Le management du risque (méthodologie) | 21 Les techniques et exigences relatives à la surveillance | 27 La noyade | 33 Organisation des équipes en matière de sécurité | 41 Identification et tenue vestimentaire | 47 Associations sportives et responsabilités |
| 2 Les piscines | 9 La surveillance, c'est quoi ? | 16 Définir et anticiper les différents types de risques | 22 Les techniques de surveillance des bassins et de leurs abords | 28 Les signaux précurseurs de la noyade | 34 Surveillance constante sauf... | 42 Positionnement opérationnel de sécurité du surveillant sauveteur | 48 La surveillance des ACM |
| 3 Le POSS | 10 La gestion de la surveillance | 17 Réduire les risques pour qu'ils soient acceptables | 23 Les positions de surveillance et champs de vision respectifs | 29 La prévention contre les noyades | 35 Réagir face à une situation de risque ou en cas d'accident | 43 Le niveau de vigilance | 49 La surveillance de l'activité scolaire |
| 4 Normes et exigences Conception et fonctionnement | 11 Les facteurs limitants les effets de la surveillance | 18 Matérialisation visuelle des risques pour le public | 24 Les différents types de public | 30 Mettre en place une prévention adaptée | 36 Les informations à destination des utilisateurs | 44 Autorité, posture et légitimité | 50 Les bébés nageurs |
| 5 Les notions de responsabilités civiles et pénales | 12 Les effets et interactions de l'eau sur la surveillance | 19 La gestion du risque et des dangers | 25 La surveillance des différents publics | 31 Anticiper les différents comportements des usagers | 37 Les procédures à mettre en place selon les situations | 45 Matériel, attitude et comportement pour la sécurité des baigneurs | 51 La surveillance de l'eau et ARS |
| 6 Les responsabilités liées à la mission de surveillant sauveteur | 13 Systèmes assistés par ordinateur pour la détection des noyades | 20 Retour sur des faits réels | 26 Savoir où se positionner pour mieux surveiller | 32 La protection | 38 Élaborer et utiliser un code de communication | 46 Surveillance passive... Les risques | 52 Rédiger un rapport d'accident conforme aux obligations |
| 7 Le règlement intérieur | 14 Exercices de surveillance | | | | 39 Matériel d'aide à la surveillance et à la sécurité des baigneurs | 40 Un peu de secourisme | |

Programme susceptible d'évoluer au fil du temps et des mises à jour.





Sécurité Incendie

Sécurité incendie

Au-delà des risques liés à l'eau, les établissements aquatiques sont également exposés aux risques incendie, nécessitant une préparation spécifique des équipes et une organisation adaptée des secours et de l'évacuation.

À travers ses formations en sécurité incendie en présentiel, en ligne ou via des outils de réalité virtuelle et augmentée. SECUREO vous accompagne dans la maîtrise globale des situations d'urgence, au service de la protection des usagers, des personnels et des installations.

OPTIMISONS VOTRE SÉCURITÉ AU MAXIMUM



SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

“
**Le rôle d'un formateur
est de rendre chaque
apprenant autonome et
de l'accompagner dans
cette autonomie progressive**



Pourquoi former le personnel en Sécurité Incendie ?

La sécurité incendie au sein d'une entreprise est une priorité indiscutable.

Les formations « Premier Témoin Incendie (PTI) » et « Équipiers de Première Intervention (EPI) ainsi que « Évacuation Incendie » sont non seulement une obligation légale, mais aussi un investissement stratégique pour la sécurité et la pérennité de votre organisation.

Elles ont pour objectif d'assurer une réponse rapide et efficace en cas de situation d'urgence.

1. Réactivité et intervention immédiate

Les premiers témoins d'incendie ou équipiers de première intervention sont souvent les premiers sur les lieux lorsqu'un feu se déclare. Une formation adéquate leur permet de réagir immédiatement, de prendre les mesures nécessaires pour contenir l'incendie et de prévenir une propagation rapide. Leur intervention rapide peut faire la différence entre un petit incident et une catastrophe majeure.

2. Protection des employés

La sécurité de vos employés est une priorité absolue. Former vos équipes garantit une réponse rapide et efficace en cas d'incendie. Ils peuvent gérer l'évacuation des lieux en toute sécurité, coordonner l'organisation des secours avec les services d'urgence. Cette préparation réduit les risques de blessure grave et protège la vie de vos employés, renforçant ainsi leur confiance et leur sentiment de sécurité sur le lieu de travail.

3. Limitation des dommages matériels

Un incendie peut causer des dommages matériels considérables, mettant en péril la continuité des activités de l'entreprise. Des équipes formées sont capables d'utiliser correctement les extincteurs et autres dispositifs de lutte contre l'incendie dès les premières minutes cruciales, réduisant ainsi l'ampleur des dégâts et les coûts associés à la reconstruction ou au remplacement des équipements endommagés.

4. Conformité légale et réglementaire

Les réglementations en matière de sécurité incendie imposent aux entreprises de former leurs employés à la gestion des incendies. En se conformant à ces obligations, vous évitez des sanctions potentielles et des poursuites judiciaires, tout en démontrant votre engagement envers la sécurité et le bien-être de vos employés.

5. Préparation et organisation efficaces

En situation de crise, la panique peut aggraver les conséquences d'un incendie. Des équipiers de première intervention bien formés assurent une évacuation ordonnée et sécurisée, minimisant les risques de blessure et facilitant le travail des services d'urgence. Chaque employé formé sait comment réagir en cas d'incendie, réduisant ainsi la confusion et la panique.

6. Promotion d'une culture de sécurité

Investir dans la formation des équipiers de première intervention contribue à instaurer une culture de sécurité au sein de votre entreprise. Cela sensibilise tous les employés aux risques et aux procédures de sécurité, créant un environnement où chacun est vigilant et proactif en matière de prévention des incendies.

En résumé, la formation en Sécurité Incendie est une démarche indispensable pour assurer la sécurité de vos employés, protéger vos biens, respecter les obligations légales et promouvoir une culture de sécurité au sein de votre entreprise.

Cet investissement est non seulement une obligation légale, mais aussi une preuve de votre engagement envers la sécurité et la durabilité de votre organisation.



SÉCURITÉ INCENDIE

Les obligations dans les ERP

La Sécurité Incendie

Le Code du travail prévoit que l'employeur prenne les « mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

Les mesures d'information et de formation permettant aux salariés de réagir en cas d'incendie seront donc à adapter aux caractéristiques de l'établissement ! En complément de ces mesures minimales et compte tenu de l'organisation des mesures de prévention de l'incendie mises en place par l'employeur dans certaines entreprises présentant des risques plus importants d'incendie, certains salariés seront spécifiquement formés.

La réglementation

Article R4227-39 du Code du Travail : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu **au moins tous les six mois**. Leur date et les observations sont consignées dans un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Article MS48 de l'arrêté du 25/06/1980 : Les personnes désignées par l'exploitant [le personnel] pour assurer la sécurité contre l'incendie, doivent avoir reçu une formation conduite à l'initiative et sous la responsabilité de l'exploitant.

Article MS51 de l'arrêté du 25/06/1980 : Des exercices d'instruction du personnel doivent être organisés sous la responsabilité de l'exploitant. La date de ceux-ci doit être portée dans le registre de sécurité de l'établissement.

Article L4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1° Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2° Des actions d'information et de formation ;
- 3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.



PREMIER TÉMOIN INCENDIE

Manipulation d'extincteurs

“

Présentation de la Formation

La formation “Premier Témoin Incendie” et manipulation d’extincteurs vous permettra d’acquérir les savoirs de base sur la prévention incendie et la manipulation des moyens de premiers secours, notamment les extincteurs.

Nous vous proposons un format dynamique et particulièrement adapté pour des collaborateurs ayant besoin de se former à la manipulation des extincteurs afin d’assurer le rôle de premier intervenant en cas de départ de feu.

Conforme à l’APSAD R6.



Intervenir dès les premières secondes

”

Le déroulement

Cette formation se dispense sur une durée moyenne de 1 heures 30 mais la durée s’adapte en fonction de vos spécificités : accueil sécurité, journée sécurité, complexités de votre structure, moyens d’extinctions ou de premiers secours multiples, consignes particulières, intégration d’une visite de l’établissement ou d’un exercice d’évacuation. SECUREO propose et s’adapte !

Les modalités

Ce format est également idéal lorsque vous avez un nombre important de collaborateurs à former puisqu'il vous permet de réaliser jusqu'à 4 sessions de formation par jour, pour une durée totale de 6 heures et jusqu'à 60 collaborateurs formés. Il est aussi possible de réaliser des demi-journées pour former jusqu'à 30 collaborateurs répartis sur 2 sessions.

Prestation sur-mesure

SECUREO s’adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l’établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Connaissance des Consignes de Sécurité Incendie :** Comprendre et appliquer les consignes de sécurité incendie spécifiques au site, y compris la transmission de l’alerte et l’alerte aux secours spécialisés, pour garantir une réponse appropriée en cas d’incident.
- **Utilisation des Équipements de Secours :** Acquérir les compétences nécessaires pour manipuler correctement les extincteurs en cas d’éclosion de feu, tout en étant capable de mettre en sécurité son poste de travail pour éviter des risques supplémentaires.
- **Mise en Pratique des Procédures d’Évacuation :** Savoir évacuer rapidement et efficacement lors du signal sonore d’alarme, en maîtrisant les étapes de l’évacuation pour assurer leur sécurité personnelle et celle des autres.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordinnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION



Coordination & Prévention

“

Présentation de la Formation

La formation “Équipier de Première Intervention” vous permet d’acquérir des connaissances fondamentales sur la prévention incendie dans votre structure, sur les actions à mener au quotidien et lors de la survenue d’un incendie mais aussi plus généralement de devenir un collaborateur concerné par le sujet ! Vous serez capable de coordonner une intervention de lutte contre l’incendie, déclencher l’alarme, alerter les secours extérieurs, et effectuer une évacuation calme et sécurisée des locaux, en mettant en sécurité les installations et les personnes. Conforme à l’APSAD R6.

Intervenir, protéger, sécuriser

”

Le déroulement

Cette formation s’enseigne sur un format de 3 heures 30 mais la durée peut varier en fonction de vos spécificités : consignes particulières, spécificités de votre bâtiment, multiples établissements, ajout d’un exercice d’évacuation. Ce format permet de former 2 groupes par jour soit jusqu’à 24 collaborateurs ! SECUREO propose et s’adapte !

Les modalités

Réfléchi autour des consignes de sécurité de votre établissement, l’enseignement se découpe autour d’une partie théorique en salle pour aborder les préceptes de la sécurité incendie et ainsi laisser place à un exercice d’extinction de feu (bac à feux, simulateur incendie ou réalité virtuelle). Pour finir, une visite de l’établissement pour repérer les points clés de la sécurité incendie de la structure sera effectuée.

Prestation sur-mesure

SECUREO s’adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l’établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Compréhension des Consignes de Sécurité et Prévention des Risques :** Connaître les consignes de sécurité incendie spécifiques au site et comprendre l’importance de la prévention du risque incendie.
- **Acquisition des Fondamentaux de Lutte contre l’Incendie :** Acquérir des connaissances sur la théorie du feu, les classes de feu et les procédés d’extinction, ainsi que savoir reconnaître le type de feu, déterminer l’agent extincteur approprié et manipuler efficacement les extincteurs et RIA.
- **Mise en Pratique des Procédures d’Évacuation et de Coordination :** Être capable de coordonner une intervention de lutte contre l’incendie, déclencher l’alarme, alerter les secours extérieurs, et effectuer une évacuation calme et sécurisée des locaux, en mettant en sécurité les installations et les personnes.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

- 07 82 17 80 40
- contact@secur-e-o.com
- www.secur-e-o.com





FORMATION & EXERCICES D'ÉVACUATION

Équipier ou Coordinateur

“

Présentation de la Formation

On estime qu'il faut moins de 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable. L'évacuation du personnel ne s'improvise pas. Il est primordial de former son personnel à l'évacuation pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, réduire le temps d'évacuation et par conséquent le risque d'accident supplémentaire.

Article R. 4227-28 du Code du Travail « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ». L'évacuation d'un bâtiment est un point clé en cas d'incendie. Conforme à l'APSAD R6.



Une évacuation maîtrisée sauve des vies

”

Le déroulement

La formation à l'évacuation incendie vise à renforcer la sécurité de votre établissement en mettant l'accent sur les consignes spécifiques et l'organisation des équipes d'évacuation. Les participants apprendront leurs rôles, identifieront les risques liés aux fumées et utiliseront les outils nécessaires pour une évacuation efficace. Grâce à des exercices pratiques, cette formation garantira une réaction rapide et sécurisée en cas d'urgence, assurant ainsi la protection de tous.

Les modalités

Formation réalisée sur un format de 2 heures avec un groupe de 4 à 15 participants. Les apprenants seront capables d'évacuer un établissement en appliquant les consignes générales de sécurité mais également coordonner cette évacuation ainsi que de rendre compte à la hiérarchie et aux secours spécialisés.

Prestation sur-mesure

SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et des disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Équipier :** Maîtriser les procédures d'évacuation incendie, les consignes de sécurité, les risques liés aux fumées et en effectuant efficacement le rôle d'équipier pour mettre rapidement les usagers en sécurité tout en rendant compte de la situation au coordinateur ou aux secours.
- **Coordinateur :** Développer une compréhension approfondie de l'organisation de l'évacuation de l'établissement, maîtriser les missions des intervenants, adopter une approche de leadership pour analyser et prioriser les actions en fonction des risques, tout en assurant la centralisation des informations et la coordination efficace de tous les acteurs impliqués dans l'évacuation.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

📞 07 82 17 80 40

✉️ contact@secur-e-o.com

🔗 www.secur-e-o.com





FORMATION EN VR ET RÉALITÉ AUGMENTÉE

Former autrement pour mieux réagir



L'immersion au service de la Sécurité Incendie

Face au risque incendie, la capacité des équipes à réagir rapidement, efficacement et sans panique est déterminante. La formation en réalité virtuelle (VR) et en réalité augmentée (AR) permet de placer les apprenants au cœur de situations réalistes, sans exposition au danger, tout en renforçant l'acquisition des bons réflexes. SECUREO propose des formations innovantes en sécurité incendie, inspirées des meilleures pratiques immersives du marché, afin de développer une préparation opérationnelle concrète, engageante et mesurable.

Les bénéfices pour les établissements : Formation réaliste sans exposition au danger ; Meilleure assimilation des procédures incendie ; Engagement accru des participants ; Évaluation concrète des comportements ; Renforcement de la culture sécurité ; Adaptation aux contraintes des établissements aquatiques.



L'innovation au service de la sécurité incendie



Objectifs pédagogiques

- Les formations immersives en sécurité incendie visent à développer les réflexes individuels et collectifs face à un départ de feu ; améliorer la prise de décision en situation d'urgence ; maîtriser les procédures d'alerte, d'intervention et d'évacuation ; renforcer la coordination des équipes ; préparer efficacement les personnels PTI, EPI et chargés d'évacuation.

Moderne & Complémentaire

- La formation en VR et AR s'intègre pleinement dans une démarche globale de formation sécurité incendie. Elle complète les formations présentielles et théoriques par une approche immersive, favorisant l'engagement des stagiaires et l'évaluation objective des compétences. Les sessions peuvent être organisées en présentiel, sur site; en complément de formations EPI, PTI et évacuation ; en formation initiale, continue ou de sensibilisation.

Innovation

- En intégrant la réalité virtuelle et augmentée à ses formations en sécurité incendie, SECUREO fait le choix d'une pédagogie innovante, immersive et opérationnelle, au service de la prévention, de la réactivité et de la protection des personnes.

Formation immersive, réaliste et sécurisée

● Des scénarios adaptés aux environnements aquatiques :

- Grâce à la réalité virtuelle et augmentée, les stagiaires sont confrontés à des scénarios incendie réalistes : départ de feu, propagation des fumées, choix d'itinéraires d'évacuation, alerte des secours ou utilisation des moyens de première intervention. Cette approche permet de reproduire des situations complexes ou rares, d'analyser les comportements en temps réel, de renforcer la mémorisation par l'expérience, de s'entraîner sans interrompre l'exploitation ni exposer les personnes au risque. Les contenus pédagogiques sont spécifiquement adaptés aux établissements aquatiques, en tenant compte des volumes importants et des circulations complexes ;
- de la présence du public, parfois en tenue de baignade ;
- des contraintes liées à l'humidité, aux installations techniques et aux zones sensibles ;
- des enjeux d'évacuation partielle ou totale.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact

- 07 82 17 80 40
- contact@secur-e-o.com
- www.secur-e-o.com





Prévention & Secours

Prévention & Secours

Dans les établissements recevant du public (ERP), la sécurité ne se limite pas à la seule sécurité aquatique. Elle intègre également des exigences essentielles telles que la sécurité incendie, la gestion des risques, l'organisation des évacuations, la prévention ou encore la formation aux gestes de premiers secours.

Ces dispositifs complémentaires sont indispensables pour garantir une protection globale des personnes et une gestion maîtrisée des situations d'urgence.

OPTIMISONS VOTRE SÉCURITÉ AU MAXIMUM



SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

“
Prévenir, organiser,
former, intervenir :
Les fondements
de la sécurité



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Prévention & Secours



Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Cette formation certifiante, reconnue par le réseau prévention et l'INRS, a pour but de former votre personnel à la fois aux gestes de premiers secours et à la conduite à tenir face à de nombreuses situations d'accident, tout en contribuant à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Le certificat SST permet également de répondre à la réglementation du code du travail sur l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des travailleurs et sur l'obligation de former des secouristes en entreprise.

La réglementation

Article L4644-1 du Code du Travail : « L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 2315-16 à L. 2315-18 ».

Article R4224-16 du Code du Travail : « En l'absence d'infirmier, ou lorsque leur nombre ne permet pas d'assurer une présence permanente, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures qui sont prises en liaison notamment avec les services de secours d'urgence extérieurs à l'entreprise sont adaptées à la nature des risques. Ces mesures sont consignées dans un document tenu à la disposition de l'agent de contrôle de l'inspection du travail. »

Article L4121-1 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- 1^o Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1 ;
- 2^o Des actions d'information et de formation ;
- 3^o La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ».

Article L4121-2 du Code du Travail : « L'employeur met en oeuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention ».

Pourquoi former des Sauveteurs Secouristes du Travail ?

1. Sécurité et Prévention des Accidents

Prévention des risques : Les SST sont formés pour identifier les risques potentiels et proposer des mesures préventives, ce qui diminue la probabilité d'accidents.

Réduction des accidents : La présence de SST permet d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'accident, ce qui peut réduire la gravité des blessures.

2. Obligations Légales et Réglementaires

Conformité aux réglementations : Selon la législation française, certaines entreprises ont l'obligation d'avoir un nombre suffisant de SST. Former des SST assure le respect des exigences légales.

Responsabilité de l'employeur : En cas d'accident, l'employeur peut être tenu responsable. Avoir des SST montre que l'employeur prend au sérieux ses responsabilités en matière de sécurité au travail.

3. Efficacité et Réactivité en Cas d'Urgence

Intervention rapide : Les SST peuvent fournir les premiers secours en attendant l'arrivée des secours professionnels, ce qui peut réduire la gravité des blessures et sauver des vies.

Plan d'urgence efficace : Les SST connaissent les procédures d'urgence, ce qui assure une meilleure gestion des situations de crise.

4. Image de l'entreprise et Bien-être des Employés

Amélioration de l'image : Une entreprise qui prend des mesures pour assurer la sécurité de ses employés est perçue positivement par ses clients, partenaires et futurs employés.

Bien-être des employés : Les employés se sentent plus en sécurité et valorisés, ce qui peut améliorer leur moral et la productivité commune.

5. Avantages Économiques

Réduction des coûts : Moins d'accidents signifient moins de jours d'arrêt de travail, de frais médicaux et d'indemnisations.

Amélioration de la productivité : Un environnement de travail sûr et sain améliore la productivité des employés et réduit l'absentéisme.

6. Compétences et Formation Continue

Développement des compétences : La formation SST contribue au développement professionnel des employés, augmentant leur polyvalence et leur engagement.

Culture de sécurité : Former des SST participe à l'instauration d'une culture de sécurité au sein de l'entreprise, impliquant tous les employés dans la prévention des risques.

7. Gestion des Crises et Plan de Continuité des Activités

Préparation aux situations de crise : Les SST sont formés pour agir rapidement en cas de crise, ce qui permet de limiter les impacts sur l'activité de l'entreprise.

Continuité des activités : Une bonne gestion des accidents et des urgences assure la continuité des activités et minimise les interruptions.

En résumé, former des sauveteurs secouristes du travail apporte des bénéfices significatifs en termes de sécurité, conformité légale, efficacité en cas d'urgence, image de l'entreprise, bien-être des employés, économie financière, développement des compétences et gestion des crises.

Ces avantages contribuent à créer un environnement de travail plus sûr et plus productif.



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Prévention & Secours



Présentation de la Formation

Cette formation certifiante, reconnue par le réseau prévention et l'INRS, a pour but de former votre personnel à la fois aux gestes de premiers secours, sur de nombreuses situations d'accident, mais également de contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Le certificat SST permet également de répondre à la réglementation du code du travail sur l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des travailleurs et sur l'obligation de former des secouristes en entreprise.



La prévention est la première étape de la sécurité



Le déroulement

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est conçue pour vous fournir les compétences essentielles en matière de prévention et de secourisme.

Jour 1 : Vous découvrirez les notions fondamentales de prévention des risques professionnels et leur application au sein de l'entreprise.

Jour 2 : La formation se poursuivra avec un approfondissement des actions de secours, permettant de renforcer vos compétences pratiques.

Vous participerez ensuite à des épreuves certificatives pour valider vos acquis, suivies d'un bilan de la formation pour faire le point sur vos connaissances et compétences développées.

À l'issue de cette formation, vous serez pleinement préparé à agir en tant que Sauveteur Secouriste du Travail, garantissant ainsi la sécurité de vos collègues en situation d'urgence.

Prestation sur-mesure

SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Les objectifs de la formation

- **Cadre Juridique et Prévention :** Maîtriser le cadre juridique du SST, connaître les limites de son intervention, s'initier à la prévention des risques professionnels en identifiant les dangers et en proposant des actions pour améliorer la sécurité en entreprise.
- **Protection et Réaction en Cas d'Accident :** Être capable de protéger une situation d'accident et de réagir efficacement face à divers types d'accidents, en examinant la victime dans l'ordre chronologique et en identifiant les besoins spécifiques de chaque situation.
- **Intervention Pratique sur les Victimes :** Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement sur des victimes présentant différentes urgences (hémorragies, étouffements, malaises, traumatismes, brûlures) et réaliser des gestes de secours essentiels.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





MAINTIEN & ACTUALISATION

Des compétences du SST

MAC SST



Présentation de la Formation

La formation "MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail" permet au salarié le maintien et l'actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail. À l'issue de notre formation, vos employés seront à nouveau capable de réaliser correctement les gestes qui sauvent. Ils apporteront également une aide précieuse dans la prévention des accidents professionnels.

La formation "MAC SST Sauveteur Secouriste du Travail" est une formation réglementaire qui permet de respecter l'obligation du code du travail de disposer de salarié désigné compétent. Sa mission est de s'occuper des activités de protection et de la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.



Protéger le public, c'est anticiper tous les risques



Le déroulement

— Le recyclage SST a lieu tous les 2 ans afin de maintenir le renouvellement des compétences du personnel titulaire d'un certificat SST.

Acteur essentiel de la prévention en entreprise, le SST sera capable d'améliorer la sécurité et la prévention dans son milieu professionnel.

L'apprenant révisera toutes les techniques des gestes de premiers secours ainsi que la partie prévention.

Des mises en situations d'accidents de travail simulées permettent de faire face aux accidents du travail et de pouvoir porter secours.

Les objectifs de la formation

- **Renforcement des Connaissances en Prévention et Secours :** Actualiser les compétences du SST en revoyant les actions de prévention et de secours, et en partageant des retours d'expérience sur les interventions menées.
- **Validation des Compétences Pratiques :** Évaluer les compétences acquises à travers des épreuves certificatives, assurant ainsi que le SST est prêt à intervenir efficacement en cas d'accident du travail.
- **Bilan et Perspectives d'Amélioration :** Réaliser un bilan de la formation pour identifier les points forts et les axes d'amélioration, tout en renforçant l'engagement du SST à contribuer à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Prestation sur-mesure

— SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et à son exploitation.

Coordonnées de Contact

07 82 17 80 40

contact@secur-e-o.com

www.secur-e-o.com





SECUREO

Le 1er acteur de la Sécurité, C'EST VOUS !

Une vision globale de la sécurité, un engagement durable !

La sécurité ne se limite jamais à une obligation réglementaire ou à une réponse ponctuelle. Elle repose sur une **vision globale**, une **organisation structurée**, des **compétences solides** et une **amélioration continue** des pratiques. Dans des environnements aussi exigeants que les espaces aquatiques et les établissements recevant du public, anticiper les risques, structurer les organisations et former les acteurs est une nécessité permanente.

À travers ses activités de **conseil, d'assistance, de management et de formation professionnelle**, SECUREO accompagne les exploitants, les collectivités, les établissements et les professionnels dans la construction d'une **sécurité maîtrisée, opérationnelle et durable**. Chaque intervention est pensée pour s'adapter aux réalités du terrain, aux spécificités des sites et aux enjeux humains, techniques et réglementaires. Parce que le premier acteur de la sécurité, c'est vous ! Et notre engagement est clair : **vous donner les moyens d'exceller, de protéger les usagers et les équipes, et d'inscrire la sécurité au cœur de la performance et de la pérennité de vos structures.**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



contact@secur-e-o.com



07 82 17 80 40



www.secur-e-o.com

**Le 1er acteur de la sécurité,
c'est vous !**



SECUREO



contact@secur-e-o.com



07 82 17 80 40



www.secur-e-o.com